

20221123 InfoMigrants

<http://www.infomigrants.net/fr/post/44931/une-filiere-de-passage-clandestin-entre-la-france-et-le-portugal-demontee-par-la-police-a-la-frontiere-francoespagnole>

Actualités



Le pont Saint-Jacques, où ont été arrêtés deux passeurs le 20 novembre 2022, sépare la France de l'Espagne.
Crédit : InfoMigrants (Archive)

Une filière de passage clandestin entre la France et le Portugal démontée par la police à la frontière franco-espagnole

Par [La rédaction](#) Publié le : 23/11/2022

Deux opérations de la police aux frontières et de la gendarmerie française ont conduit à l'arrestation, entre vendredi et dimanche, de cinq passeurs. Ces personnes, de nationalités indiennes et pakistanaises, ont acheminé une trentaine d'ouvriers agricoles sans-papiers du Portugal vers la France, en passant par la frontière espagnole. Ils ont tous été incarcérés.

Plusieurs interpellations dans le pays basque français révèlent l'existence d'un réseau de passeurs entre le Portugal et France. Et ce, alors que la France vient de durcir sa [surveillance à la frontière avec l'Espagne](#), en prolongeant de six mois jusqu'au 30 avril 2023 les contrôles aux postes-frontières, notamment dans [le pays basque](#) où les autorités ont édifié des postes de police le long de la frontière et posé des barrières sur des voies d'accès.

La Police aux frontières (PAF) de Hendaye, à la frontière avec l'Espagne, et les services des douanes, ont interpellé, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre, trois véhicules transportant un total de 35 migrants indiens, pakistanais et bangladais en direction de Paris.

Quelque 14 personnes se trouvaient dans le premier véhicule, onze dans le second et six dans le troisième, d'après la radio [France Bleu pays basque](#), qui précise que les passagers avaient payé leur traversée 200 euros chacun. Tous étaient des ouvriers agricoles.

Deux des convois ont été stoppés à un péage sur l'autoroute A63 de Biarritz, le troisième dans les Landes, après avoir été suivis à la trace par la PAF et les douanes depuis la frontière.

Les trois passeurs indiens, qui transportaient ces migrants depuis le Portugal, ont été jugés lundi 21 novembre dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate. Ils ont écopé de huit mois de prison ferme et de dix ans d'interdiction du territoire français.

Ils repassent la frontière deux jours plus tard

Les 35 migrants entrés illégalement sur le territoire français ont été renvoyés en Espagne. Mais cinq d'entre eux ont tenté la traversée de la frontière française avec d'autres passeurs, cette fois pour 600 euros la course. Mais ces autres passeurs ont été interpellés, eux aussi, dimanche, par des gendarmes sur le pont Saint-Jacques, entre Hendaye et Irun.

>> À lire : [Reportage à la frontière franco-espagnole, où l'importante présence policière ne dissuade pas les migrants](#)

Jugés ce mardi par la même chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Bayonne que les passeurs de vendredi, ces deux personnes de nationalité indienne et pakistanaise, ont été, elles aussi, condamnées à six mois de prison ferme et immédiatement incarcérées, indique [France Bleu pays basque](#). Les deux passeurs ont également écopé de cinq ans d'interdiction du territoire français.

Selon le procureur de la République ces deux affaires attestent de "l'existence d'un réseau" de passeurs" entre le Portugal et la France, ce que les enquêteurs ont confirmé.